



Compte rendu de la réunion du Comité directeur

25 août 2020 à Mareau

Présents : Henri Auvray, Roland Barbier, Alain Destrez, Sylvain Edine, Liliane Courtois, Marie-Ange Villepelé, Sylvie LANSON, Sandrine Gallier.

Excusé : Philippe Chaquin, Gilles Blain, Jean-Louis Mergault

A l'ordre du jour :

- calendrier saison hiver 2020-2021
- AG septembre
- questions diverses

Saison d'hiver

au déconfinement, les clés du club de LAILLY EN VAL ont été reprises par la commune. Le club n'a pas pu rouvrir, même le 25m. S'ils ne peuvent pas recommencer la saison, certains adhérents vont avoir des problèmes pour leurs tirs contrôlés...

Sylvain demande aux personnes présentes s'ils ont eu des soucis pour la réouverture et s'ils sont bien équipés pour les gestes barrières. Il a été remarqué un assouplissement des mairies afin d'alléger et adapter certaines contraintes.

Sandrine demande s'il faut bien faire signer un document à chacun pour le suivi du protocole sanitaire. Elle l'a fait pour la reprise en s'inspirant de documents trouvés sur le site de la FF Tennis et devrait continuer à les faire signer pour la prochaine saison.

La réunion d'arbitrage de début de saison sera le 19 septembre à MAREAU.

La journée de positionnement est fixée au 17 octobre à LA CHAPELLE .

Le planning de la saison d'hiver est revu en plaçant les critères pistolet et carabine 10m ainsi que l'école de tir puisque les championnats avaient été positionnés à la précédente réunion de mai. Toutefois tout cela dépendra des consignes du Ministère et de la FFTIR.

Dans un premier temps, nous prévoyons ceux-ci sur deux lieux différents (un pour la carabine et un pour le pistolet) sur le même week-end. Le planning des compétitions est mis en ligne sur le site du CDTL.

Pour les critères, nous avons fait des modifications pour respecter les consignes de sécurité et de distanciation. En fonction de l'évolution du COVID les consignes pourront être adaptées à la situation.

Pour le moment il est prévu

1. un stand pour la carabine et un stand pour le pistolet
2. Le port du masque sera obligatoire dans le stand. Pendant le tir, le tireur pourra enlever son masque
3. Le nombre d'accompagnateur sera limité au strict minimum
4. Le tir se fera avec un départ en ligne, sur 1 poste sur 2
5. Dès qu'un tireur aura fini de tirer il pourra ranger son matériel et sortir en silence après avoir respecté les consignes de sécurité et demandé à l'arbitre.
6. Le poste de chaque tireur sera désinfecté à chaque fin de série

Merci de diffuser ces informations à vos tireurs.

Le CDTL prévoit d'acheter des masques pour équiper les arbitres ainsi que des lingettes désinfectantes pour nettoyer les postes de tir.

Préparation de l'assemblée générale.

Elle aura lieu le 10 octobre au stand de tir de Fleury les Aubrais.

Les candidatures devront être reçues avant le 30 septembre à Gilles BLAIN afin de préparer les bulletins de vote.

A ce jour, nous savons que Gilles BLAIN ne se représentera pas et nous devons demander à Philippe CHAQUIN sa position, les autres membres devraient se représenter. Il serait intéressant d'avoir de nouveaux candidats de clubs non représentés ainsi que des jeunes.

L'assemblée générale 2021 aura lieu à Meung-sur-Loire si possible le 2 octobre (à une semaine près en fonction de la disponibilité de la salle).

Le département doit aussi recevoir l'assemblée générale de la Ligue en octobre 2021. Nous allons voir avec la métropole d'Orléans s'il y aurait une possibilité le 17 octobre ou le 31 octobre 2021. Sandrine doit demander pour le Centre de Conférence d'Orléans.

Aucune question diverse.

Le secrétaire :

Gilles Blain

Le président :

Sylvain Edine